

KOMITÉ POPILE

jik an bout!



Responsable de publication : Jean ABAUL – Contact : 0696 41 41 32 / cncpmartinique@gmail.com

EDITORIAL

LE VENT A COMMENCE A TOURNER

Le Dimanche 5 mai, plus d'un millier de martiniquais, femmes, hommes, jeunes s'étaient donnés rendez-vous sur la plage de Fond Larion à Sainte-Luce. Leur objectif était de faire respecter la libre circulation sur le littoral. Comme en beaucoup d'autres endroits dans notre pays, des riverains, généralement fortunés et étrangers, avaient barré le chemin qui borde la plage pour, de fait, s'approprier l'espace.



Les centaines de participants ont entrepris de renverser toutes les barrières et de détruire les installations construites au voisinage direct de la plage. Des bonnes consciences ont retenu de l'événement la « brutalité » et les « atteintes à la propriété

privée ». Certains, concédant que la situation posait problèmes, ont reproché aux défenseurs de la libre circulation de ne pas avoir agi sur le plan judiciaire. Via facebook, un français a même traité l'association écologique « Assaupamar » de

« bande de voyous », prenant l'engagement de la faire dissoudre ! Cet événement, selon nous, est l'illustration d'une évolution significative de la situation politique et sociale dans notre pays.

Point 1 : Les administrations françaises prennent systématiquement le

parti de leurs ressortissants et le peuple ne supporte plus les injustices.

Il commence à réagir collectivement pour mettre fin à cet état de chose.

La maison de M. Nomis détruite par l'ONF.



La piscine défendue par la « loi » française.

Ceux qui appellent le peuple à s'enfermer dans des procédures judiciaires font semblant d'ignorer cette réalité-là : Procédures à rallonge, verdicts iniques en faveur des puissants permettent d'imposer le fait accompli. Voyez comment l'administration s'est empressée de venir au secours de ses ressortissants en prétextant, sans rire, qu'entre 20 et 30 mètres de côtes avaient disparu et que cela justifiait que ces gens barrant le chemin emprunté par la population depuis des décennies.

Où étaient ceux qui compatissent avec des privilégiés pleurant la perte de leurs espaces de villégiatures quand on détruisait la maison de M. Nomis et des dizaines d'autres occupants légitimes de la zone des 50 pas ? Qui « la loi » et les gendarmes protégeaient-ils, alors ?

Point 2 : Comment dénouer la crise ?

En premier lieu, c'est à l'Etat Français d'indemniser ceux à qui il a vendu de façon indue des portions du littoral.

En second lieu, il convient de réparer cette injustice liée à l'occupation coloniale qui a permis à l'Etat français de se déclarer propriétaire de la bande côtière des « 50 pas du Roi » devenue pudiquement « 50 pas géométriques ». Celle-ci devrait être remise en entière propriété aux collectivités martiniquaises. Au passage, il serait prudent pour l'Etat de mettre au pas ceux de ses fonctionnaires, en particulier à l'ONF, qui font preuve d'arrogance. Leur attitude contribue à jeter de l'huile sur le feu.

Point 3 : L'engagement pour l'ancrage dans notre pays et la défense de notre environnement s'amplifie

Le fait que des centaines de personnes, dont beaucoup de jeunes, se sont mobilisés pour la défense de la libre circulation sur le littoral et plus généralement pour le respect de nos droits en tant que peuple montre bien que le vent est entrain de tourner. Il est clair que l'Etat français et tous ceux qui se sentaient en pays conquis n'accepteront pas sans réagir de perdre leurs privilèges. Nous devons donc nous attendre à ce que des tensions de plus en plus vives se manifestent sur le terrain. Il s'agit dès lors pour notre peuple de renforcer son unité, de s'organiser et, surtout, de se rassembler autour d'un projet commun afin de se prémunir de tout dérapage incontrôlé.

PAWOL FONDOK

« Si tu ne veux pas l'homme qui est en face de toi, comment croirais-je à l'homme qui peut être en toi ? »

Frantz FANON

INITIATIVES ALTERNATIVES

19 ÈME KONVWA POU RÉPARASYON :

Participons massivement

Le 19^{ème} konvwa Pou réparasyon a débuté le mercredi 8 mai avec le « Konvwa ti-moun » au Trois-îlets, le colloque « Droit et justice en pays dominés » au T.O.M. de Fort-de-France. Nous reviendrons dans une prochaine édition sur le compte rendu de ces activités ainsi que sur les premières étapes.

LA JUSTICE, UNE EXIGENCE

L'exigence de Justice se manifeste aux quatre coins du monde et se fait de plus en plus pressante.

Même en Europe, les populations paupérisées et précarisées manifestent le rejet de ce système.

Depuis plus d'une dizaine d'années au sein du M.I.R., nous menons une lutte sans merci au nom de la Justice pour la Réparation de nos peuples victimes des plus grands crimes contre l'humanité jamais commis; la traite négrière, la déportation, la réduction en esclavage de millions d'Africain(e)s et la colonisation.

Aujourd'hui sur tous les continents, nos demandes de réparations pour ces crimes trouvent un écho de plus en plus fort dans le grand concert des peuples opprimés pour qu'advienne la Justice.

Rien ne saurait arrêter nos peuples en lutte pour le seul idéal qui vaille : la Justice.

Légalité | Légitimité

Pratique :

A partir du 12 mai le départ des étapes est à 18H30
Se munir de bonnes chaussures marche et d'eau.
Se vêtir d'un tee-shirt blanc et d'un foulard rouge

Qu'est-ce que le mouvement international pour les réparations?

Le MIR est un mouvement anti-impérialiste, écologiste et opposé à toutes les discriminations. Il adhère au principe retenu à la Conférence Mondiale Contre le Racisme de Durban (2001) à savoir dans tout combat, priorité à la «voix des victimes».

Le MIR est également la première organisation qui assigne un Etat esclavagiste en Réparation. Droit de Mémoire - Devoir de Mémoire. Premier pas d'une démarche durable et solidaire. «Seules les réparations pourront permettre aux peuples d'ascendance africaine et/ou amazonienne d'exercer leur droit au développement avec l'appropriation par les concernés du pouvoir de décision qui s'y attache».

Participation bus :

3€ l'étape ou 30€ les 10 étapes
Enfants -12ans : 1€ l'étape ou 10€ les 10 étapes

Remerciements :

A Marie-France Coco pour le tableau, à Isabelle et sa fille Natsuki pour la conception des maquettes «Konvwa Ti-Moun», Fanywa pour la conception des maquettes dépliants, diplôme, les intervenants des ateliers «Konvwa Ti Mun»

19^{ème}
KONVWA BA
REPARASYON



Marraines du 19^{ème} «Konvwa» :
Anicia BERTON et Josiane JOS-PELAGE

La JUSTICE
une Exigence



DU 8 AU 21 MAI 2019 :
SOTI SENTAN, RIVÉ PRÈCHÈ

Programme des étapes du 15 au 21 mai 2019

- Mercredi 15 mai : François (6,2 km). Groupe à pied « San chenn »
- Jeudi 16 mai : Trinité-Sainte-Marie (6,8 Km)
- Vendredi 17 mai : Basse-Pointe-Lorrain (7,7 km). Groupe culturel « Voukoum »
- Samedi 18 mai : Lamentin (5 km). Groupes culturels « Nou Pa Sav » et « Voukoum »
- Dimanche 19 mai : Fort-de-France (8 km). Groupe « Tanbou Bô Kannal »
- Lundi 20 mai : Case-Pilote (2,2 km). Groupe à pied « Vakband »
- Mardi 21 mai : Saint-Pierre – Prêcheur (10 km). Groupe à pied « les Colibris »

22 MAI 2019

*L'association « Asou yo », en collaboration avec la municipalité du Lamentin, organise une journée sur le thème « **Conscience et expression** » de 9h00 à 19h00 Place Mahault.*

Au programme :

*Conférence, animation musicale et culturelle,
Exposition-vente de produits artisanaux.*



Une illustration de la domination coloniale française

Nous reprenons ici un article publié par La 1^{ère}.fr qui révèle que les prix des billets d'avion sont partout en baisse, sauf au départ et à destination des départements d'Outre-mer.



« Les statistiques mensuelles de la Direction Générale de l'Aviation civile concernent le mois de mars 2019, en comparaison du mois de mars 2018. Rapportés et analysés par Air Journal, ils montrent une baisse globale du prix des billets

d'avion : toutes destinations confondues, au départ de l'hexagone, le prix des billets d'avion est en moyenne en **baisse de 2,3%**.

Le réseau domestique intra-métropolitain est en forte baisse : - **10,5%**.

Mais les départements d'Outre-mer ne suivent pas la même tendance.

Selon la DGAC, entre mars 2018 et mars 2019, le prix moyen des billets d'avion vers les DOM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion), est en **augmentation de 3,7%**.

Au départ des DOM, le prix moyen des billets est en **hausse de 0,5%**, mais cette moyenne masque des situations très différentes selon les départements : les Antilles-Guyane enregistrent une légère baisse du prix des billets, tandis que La Réunion connaît une hausse très sensible. »



Israël a délibérément assassiné des enfants et des journalistes à Gaza

*Jik An Bout vous fait partager ce texte d'une pétition qu'on peut retrouver sur change.org
(Voir Vidéo: <https://www.youtube.com/watch?v=UzTYXjVQRaA>)*



« L'armée israélienne a délibérément tué des dizaines d'enfants ainsi que des journalistes, a annoncé jeudi le Conseil des Droits de l'Homme des Nations-Unies

(UNCHR), au terme d'une enquête sur la répression des « Marches du Retour » commencées en mars dernier dans la bande de Gaza.

Il y a « des fondements raisonnables » pour conclure que l'armée israélienne s'est commise à cette occasion des crimes de guerre, ont estimé les auteurs de la commission d'enquête diligentée par l'ONU à la suite du décès de plus de 200 hommes, femmes et enfants, et les milliers de blessés par balles, des citoyens désarmés dans leur immense majorité.

La séance de présentation du rapport, jeudi à Genève, a commencé par la projection de vidéos de plusieurs de ces manifestations du vendredi, commencées en mars 2018.

Le président de la commission d'enquête, Santiago Canton, a tenu à préciser d'entrée qu'une majorité écrasante des victimes des tirs israéliens étaient des personnes non armées et ne présentant aucun danger pour les troupes d'occupation. Santiago Canton a pointé, pour le dénoncer, le refus du gouvernement israélien de coopérer à l'enquête.

Pas moins de 35 enfants palestiniens ont trouvé la mort au cours de la période sous revue, dont une proportion substantielle par tirs directs d'armes à feu.

Les membres de la commission ont été particulièrement choqués par les images montrant comment un manifestant handicapé, en fauteuil roulant, avait été fusillé à distance par les snipers.

Ils ont confirmé que des journalistes, portant de manière visible les signes de leur profession, avaient été abattus alors qu'ils couvraient les manifestations.

C'est pourquoi la commission d'enquête recommande au Conseil de transmettre le dossier de ces exactions à la Cour Pénale Internationale (CPI) à La Haye.

Elle se prononce parallèlement pour que les pays membres de l'ONU « envisagent des sanctions visant les Israéliens identifiés par la commission comme portant une responsabilité » dans le massacre.

Il pourrait s'agir, entre autres, du gel des actifs des responsables identifiés (mais pas nommés, jeudi à Genève !), ou encore d'interdictions d'entrée sur le territoire des Etats-membres.

« Il faut que les Etats parties aux Conventions de Genève et/ou au Statut de Rome (qui fonde la CPI, NDLR) remplissent leurs devoirs, et procèdent à l'arrestation des individus soupçonnés d'avoir perpétré, ou d'avoir donné l'ordre de perpétrer les crimes relevant du droit international cités dans notre rapport, et ensuite, soit les juger, soit les extraditer ». Une trentaine des Etats membres de l'UNCHR, dont l'Espagne et la Belgique pour ce qui concerne l'Union européenne, ont approuvé le rapport, tandis que le régime de Trump s'y opposait, et que des pays comme l'Allemagne ou le Royaume-Uni s'abstenaient lâchement. »



Pendant que le régime de Macron jette le peuple dans la pauvreté !

L'information a été révélée par « Le Monde » et relayée par RFI (13-04-2019) ; elle n'a pas eu grand écho dans les journaux télévisés : L'Etat français a fait cadeau de 143 millions d'euros de dette fiscale à un richissime industriel indien.



Il s'agit d'Anil Ambani, un proche du Premier ministre indien, Narendra Modi, impliqué dans la vente de 36 avions Rafale français à l'Inde, en 2015.

« (...) Anil Ambani possède un groupe de télécommunications avec une filiale en France, Reliance Flag Atlantic France. Que les services fiscaux français ont soumis à deux redressements, après avoir découvert des pratiques d'évasion fiscale remontant à 2007. En janvier 2015, l'entreprise de l'Indien Anil Ambani

devait plus de 150 millions d'euros au fisc français. ». L'Etat français a effacé l'ardoise à hauteur de 143 millions !

SUGGESTION DE LECTURE

☞ www.alainet.org / *Le Brésil, la Caraïbe et la doctrine Monroe* par [Francesc Casadó](#)

☞ www.mondialisation.ca / *Le soutien de la Banque mondiale et du FMI aux dictatures* par [Eric Toussaint](#)



Le mauvais coup a lamentablement échoué !

Le mauvais coup tenté par le Président de l'exécutif de la CTM afin d'endiguer la montée en puissance de notre drapeau historique Rouge-Vert-Noir a fait pschitt !

Personne n'ignore qu'Alfred MARIE-JEANNE y était viscéralement opposé et n'a jamais manqué une occasion de le montrer. C'est d'ailleurs après avoir manifesté son hostilité à l'occasion d'un match où les couleurs avaient été brandies par des joueurs et le public, que la parade du concours a été tentée.



Le règlement excluait les références au drapeau existant et précisait qu'au bout de la consultation via le net, l'avis exprimé par les internautes «figurera parmi les éléments d'appréciation» mais que «Le Président du Conseil exécutif choisira le drapeau définitif sur la base de l'avis du comité technique de sélection sur les 3 premiers candidats. Le Président du Conseil exécutif procèdera librement au choix final.» (Article 5 du règlement)

Comment l'emblème né d'une telle manœuvre pourrait-il symboliser la cohésion du peuple Martiniquais ou motiver l'adhésion de nos sportifs et des acteurs du monde culturel ? Il est regrettable qu'une œuvre artistique, instrumentalisée à de mauvaises fins, ait été ainsi sacrifiée.

On a pu voir des ex-révolutionnaires monter au créneau pour déclarer qu'ils seraient personnellement partisans du drapeau rouge vert noir mais que «le peuple n'est pas mur» ou que «le pays n'étant pas indépendant, la question ne se pose pas.» Incroyable mais vrai !

*N'empêche qu'une pétition « POUR QUE LA CTM ANNULE L'ÉLECTION D'UN NOUVEAU DRAPEAU ET UTILISE LE "ROUGE-VERT-NOIR» a recueilli 6763 signatures en peu de temps. La liste **transparente** du nom des personnes assumant cette digne position révèle un nombre impressionnant de jeunes et d'acteurs du monde culturel et sportif. Parions que la publication de la liste de ceux qui ont participé à la « consultation » organisée par la CTM sur internet révélerait que nombre de personnes hostiles au peuple Martiniquais y ont participé dans le but d'éliminer notre drapeau historique ! (Des témoignages le confirment).*

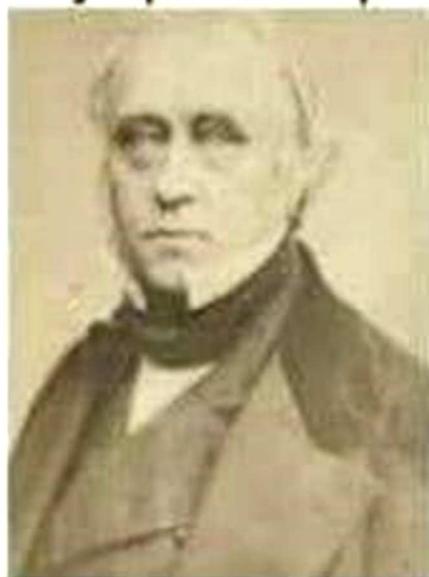
Ainsi, après avoir fait alliance avec la droite assimilationniste pour arriver au pouvoir, après avoir signé un moratoire sur la question de l'évolution institutionnelle, malgré toutes les dénonciations et les alertes lancées, AMJ a osé aller jusqu'au bout de sa tentative d'enterrer notre drapeau historique en cherchant à l'empêcher de flotter au niveau international dans les rencontres sportives et culturelles. Ainsi, la Martinique serait le seul pays au monde dont le drapeau porté par les sportifs à l'extérieur devrait être, comme il l'a décrété, privé de «signification politique et idéologique» ! En tout cas, le coup a lamentablement échoué.

Au bout du compte, le Peuple Martiniquais a montré sa formidable maturité et la cohésion autour de notre drapeau historique s'est considérablement renforcée.

N.B. Nous invitons tous ceux et toutes celles qui souhaitent découvrir l'histoire des couleurs Rouge Vert Noir à se rapporter au texte de l'intervention présentée par Georges DRU, militant culturel, le 10 juillet 2016, au Cénacle, lors du Festival culturel de la Ville de Fort-de-France. Il est publié en intégralité sur le site www.rougevertnoir.org, sous le titre « La création de l'emblème martiniquais et les débuts de sa diffusion ».

MEMOIRE DES PEUPLES

J'ai voyagé à travers l' Afrique, Je n'ai pas vu de mendiants ni de voleurs ; j'ai vu des personnes avec des hautes valeurs morales et je pense que nous ne pouvons pas



conquérir ce pays, à moins que nous ne brisions /effacions la colonne vertébrale de cette nation qui est sa spiritualité et son héritage culturel.

Lord macaulay
Discours au parlement britannique
2 février 1835

Par conséquent je propose que l'on remplace son ancien système éducatif et culturel, ainsi quand les Africains penseront que ce qui vient de l'étranger et en particulier de l'Angleterre est meilleur que ce en quoi ils croyaient, ils perdront l'estime de soi, leur culture et ils deviendront ce que nous voulons qu' ils soient, à savoir une véritable nation dominée.



AGENDA

22 MAI 2019
RESPÉ POU LISTWA-NOU



*Tout moun, Tou patou
An nou gloryié koulè-nou !*



A découvrir sur www.jikanbouttv.com

- Léon SEVEUR présente les propositions du CNCP.
- L'union Européenne : La grande magouille par Alain LIMERY.

Pour nous contacter : jikanbouttv@gmail.com



Ce journal vous a été offert par le C.N.C.P
(Conseil National des Comités Populaires)

